

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

grandes lignes des évolutions futures du système de paiements directs

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: grandes lignes des évolutions futures du système de paiements directs, 2009*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Agrarpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

WTO Welthandelsorganisation

OMC Organisation mondiale du commerce

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Agrarpolitik

BERICHT
DATUM: 07.05.2009
ELIE BURGOS

Dans un rapport adopté début mai, le Conseil fédéral a dessiné les **grandes lignes des évolutions futures du système de paiements directs**. Il a proposé un nouveau développement du système actuel, qui se base sur le principe suivant : remplacer les mesures non liées à un objectif spécifique par des instruments ciblés. Le système des paiements directs s'en trouvera renforcé, selon lui, car plus efficace et plus efficient. L'élément clé du nouveau développement proposé réside dans un meilleur ciblage des différents instruments. Le Conseil fédéral a proposé cinq instruments permanents des paiements directs, chacun d'eux étant désigné selon l'objectif principal poursuivi: 1) les contributions au paysage cultivé pour le maintien d'un paysage rural ouvert; 2) les contributions à la sécurité de l'approvisionnement pour le maintien de la capacité de production dans le cas de pénuries; 3) les contributions à la biodiversité pour le maintien et la promotion de la biodiversité; 4) les contributions à la qualité du paysage pour la préservation, la promotion et le développement de la diversité des paysages cultivés; 5) les contributions au bien-être des animaux pour l'encouragement du bien-être animal allant au-delà des normes de la loi sur la protection des animaux. Cette réforme, liée à la Politique agricole 2011 et compatible avec les négociations en cours à l'OMC, maintient le cadre financier à son niveau actuel. Le Conseil fédéral la détaillera dans une procédure de consultation et un message à venir sur la prochaine étape de la réforme de la politique agricole. Ce rapport a été, de manière générale, bien accueilli par les acteurs concernés et en particulier par l'Union suisse des paysans (USP) et le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB). L'USP s'est toutefois demandée comment le Conseil fédéral comptait régler la question de l'allocation des ressources financières entre les différentes mesures.¹

1) Presse du 7.5.09.